

Synthèse des inventaires écologiques

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Objet de l'annexe.....	1
2. Résultats synthétiques des inventaires.....	1
3. Inventaires réalisés par taxon.....	2
Avifaune.....	2
Chiroptères.....	2
Reptiles.....	2
Amphibiens.....	2
Entomofaune.....	2
Flore.....	3
4. Conclusion.....	3

1. Objet de l'annexe

Les informations ci-dessous sont fournies à titre complémentaire et volontaire afin d'éclairer les services instructeurs.

Les inventaires naturalistes ont été réalisés par **ECR Environnement** sur le site d'étude situé sur la commune de **Geiswasser** lors de passages de terrain effectués les **20 et 23 juillet 2026** sur un tampon de 50 m autour de la zone d'implantation potentielle.

2. Résultats synthétiques des inventaires

Groupe biologique	Nombre d'espèces recensées	Observation principale
Avifaune	22	Cortège essentiellement commun
Mammifères (hors chiroptères)	2	Renard roux et Sanglier
Chiroptères	9	Présence de plusieurs espèces
Reptiles	1	Lézard des murailles
Amphibiens	0	Aucune espèce observée
Insectes	15	Cortège diversifié sans enjeu majeur identifié
Flore	80	Aucune espèce protégée recensée

Aucune espèce recensée n'est inscrite sur la liste rouge de l'IUCN.

3. Inventaires réalisés par taxon

Avifaune

Les inventaires réalisés ont permis de recenser **22 espèces d'oiseaux**, composées majoritairement d'espèces communes des milieux ouverts, agricoles et périurbains. Quelques espèces présentant un intérêt patrimonial ont néanmoins été observées, notamment la Linotte mélodieuse, le Chardonneret élégant, le Guêpier d'Europe et le Faucon hobereau. Au regard de l'absence d'espèces particulièrement rares ou à très fort enjeu de conservation sur le site, l'enjeu avifaunistique peut être estimé comme **faible à modéré**. L'impact brut du projet peut être considéré comme **faible à modéré**, principalement en raison du risque de dérangement temporaire des espèces durant la phase travaux. Afin de limiter les incidences du projet, la phase travaux sera réalisée hors période de nidification et les éléments végétalisés périphériques (boisement/haie) seront conservés.

Chiroptères

Les prospections ont permis d'identifier **9 espèces de chauves-souris**, dont le Petit rhinolophe, le Grand Murin et plusieurs espèces de pipistrelles. Compte tenu du statut de protection de l'ensemble des chiroptères, l'enjeu associé à ce groupe peut être considéré comme **modéré**, voire localement notable. L'impact brut du projet est estimé **modéré**. Afin de réduire les incidences potentielles, le projet prévoit le maintien des haies et lisières favorables aux déplacements des chauves-souris.

Reptiles

Une seule espèce a été observée : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), espèce protégée mais commune à l'échelle régionale. L'enjeu est donc potentiellement considéré comme **faible**. L'impact brut est estimé **faible**. Le balisage des emprises de chantier et la limitation des interventions aux seules zones nécessaires au projet permettront de réduire les risques de destruction accidentelle.

Amphibiens

Aucune espèce d'amphibien n'a été recensée lors des prospections réalisées. En l'absence d'habitat favorable identifié et d'observation d'espèces, l'enjeu peut être considéré comme **faible à nul**. L'impact brut attendu est **négligeable**.

Entomofaune

Les inventaires ont permis de recenser **15 espèces d'insectes**, principalement communes et représentatives des milieux présents sur le site. Aucune espèce protégée ni à fort enjeu patrimonial n'a été identifiée. L'enjeu entomologique peut être considéré comme **faible**. L'impact brut est estimé **faible**. Le maintien d'espaces végétalisés et la limitation des emprises de chantier contribueront à préserver les habitats présents.

Flore

Les inventaires botaniques ont recensé **80 espèces végétales**. Aucune espèce protégée n'a été observée. Deux espèces déterminantes ZNIEFF (*Bothriochloa ischaemum* et *Sedum rupestre*) ont toutefois été identifiées, tandis que plusieurs espèces exotiques invasives sont présentes sur le site. Les enjeux floristiques sont donc considérés comme **faibles à modérés**. L'impact brut est estimé **faible à modéré**. Les mesures prévues comprennent la limitation stricte des emprises de travaux et la gestion adaptée des espèces invasives afin d'éviter leur propagation.

4. Conclusion

Les prospections mettent en évidence un site accueillant principalement des espèces communes de la région.

Les principaux enjeux identifiés concernent l'avifaune et les chiroptères. L'avifaune observée est majoritairement composée d'espèces communes, bien que quelques espèces patrimoniales aient été contactées. Concernant les chiroptères, plusieurs espèces ont été recensées, traduisant une utilisation du site et de ses abords pour les déplacements et l'alimentation.

Le projet photovoltaïque sera conçu de manière à limiter ses interactions avec les secteurs présentant le plus d'intérêt écologique. Des mesures d'évitement et de réduction adaptées seront mises en œuvre : notamment les boisements, haies et éléments végétalisés périphériques qui seront conservés et l'adaptation du calendrier des travaux.

Au regard des inventaires réalisés, des habitats présents et des mesures prévues, les enjeux écologiques du site peuvent être considérés comme globalement faibles à modérés. Aucune sensibilité écologique majeure n'a été mise en évidence.